

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DELIBERATION n°2023/07/18-04-CA**

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 18 juillet 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
**Vu** la délibération n° 2014/05/27-03 du Conseil d'administration du 27 mai 2014 relative à la grille tarifaire des frais d'inscription au Centre de Télé Enseignement pour les Sciences,  
**Vu** l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 6 juillet 2023 relatif à la révision des tarifs d'inscription au Centre de Télé Enseignement pour les Sciences à compter de l'année universitaire 2023 / 2024,

**DECIDE :**

**OBJET : Révision des tarifs d'inscription au Centre de Télé Enseignement pour les Sciences à compter de l'année universitaire 2023 / 2024**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université approuve les tarifs d'inscription au Centre de Télé Enseignement pour les Sciences à compter de l'année universitaire 2023 / 2024, tels qu'annexés à la présente délibération.

**Article 2<sup>er</sup> :**

La présente délibération abroge la délibération n° 2014/05/27-03 du Conseil d'administration du 27 mai 2014 relative grille tarifaire des frais d'inscription au Centre de Télé Enseignement pour les Sciences.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 35

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Membres présents : 17

Membres représentés : 11

Fait à Marseille le 18 juillet 2023

**Eric BERTON**,  
Président d'Aix-Marseille Université



## Tarifs formations à distance à compter de l'année universitaire 2023-2024

Faculté des Sciences – CTES (Centre de Télé Enseignement Sciences)

Avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 06 juillet 2023

Soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 18 juillet 2023

Formations	Tarifs formation initiale (inscription administrative)	Tarifs formation initiale - spécifiques pour étudiants boursiers (Inscription administrative)
<b>Portail Curie</b> Licences 2 et 3 : Parcours Physique-Chimie Licence 3 Plurisciences  <b>Portail Pasteur</b> Licences 2 et 3 Sciences de la vie - Parcours Physiologie et génomique fonctionnelle  <b>Portail Descartes</b> Licences 2 et 3 Mathématiques Licences 2 et 3 Mathématiques-Informatique  DU de Remise à Niveau en Maths (RNM)	DIN* : 170 €	DIN* : 0 €
<b>Masters 1 et 2 Physique (MPAD)</b> <b>Masters 1 et 2 : GEE (MAEVA)</b> M1 : BEE et GEE M1 et M2 Maths Fonda M2 Didactique des Maths M2 Mathématiques Appliquées CEPS	DIN* : 243 €	DIN* : 0 €

<p><b>Prestations obligatoires concernant les cours</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les cours sont entièrement dispensés à distance via la plateforme numérique Moodle d'AMU, AMeTICE. La Faculté des Sciences s'est engagée à la création d'une offre de formation entièrement à distance par ses enseignants-chercheurs, reflet de son offre en présentiel.</li> </ul>
<p><b>Prestations obligatoires les travaux dirigés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux dirigés sont dispensés par les enseignants-chercheurs entièrement en ligne : les enseignants mettent à disposition sur la plateforme AMeTICE des énoncés de TD et utilisation des différents outils d'interaction (forum(s), chat et/ou web conférence, etc.).</li> </ul>
<p><b>Prestations obligatoires les travaux pratiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux pratiques sont dispensés par les enseignants-chercheurs sur un des sites de la faculté des Sciences</li> </ul>
<p><b>Prestations obligatoires concernant les examens :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les examens écrits ont lieu sur le site de la Faculté des Sciences Marseille-St Charles.</li> <li>- Les étudiants qui résident à l'étranger ont la possibilité de passer les examens écrits dans un centre d'examen hors de France en partenariat avec Campus connectés ou des institutionnels de l'enseignement supérieur.</li> </ul>

\* : Montants fixés au niveau national, susceptibles d'évoluer chaque année

Formations	Tarifs inscription pédagogique en téléchargement (TC) des documents de cours sur la plateforme AMETICE	Tarifs inscription pédagogique en téléchargement (TC) + documents de cours imprimés et expédiés par voie postale (PO)
<b>Licences et Masters Télé Enseignement**</b>	1 ECTS : 3.5 € Année : 210 € 1 semestre : 105 €	1 ECTS : 7.17 € Année : 430 € 1 semestre : 215 €
<b>Aménagements spécifiques concernant les cours :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au-delà du support de cours déposé, l'étudiant dispose de documents complémentaires au cours, de films, d'exercices autocorrigés, de lien vers de sites complémentaires... une offre variée dépendant de chaque enseignant</li> <li>- Des forums sont mis en place pour permettre aux étudiants d'échanger entre eux mais aussi avec leurs enseignants, poser des questions de compréhension et de méthode</li> <li>- Des réunions zoom sont organisées périodiquement pour améliorer ces échanges et créer du lien entre les enseignants et les étudiants.</li> </ul>	
<b>Aménagements concernant les travaux dirigés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants-chercheurs fournissent une correction générale des TD à tous les étudiants ainsi qu'une correction personnalisée des devoirs adressée à chaque étudiant Ils donnent aussi des recommandations méthodologiques qui aident à la progression et pourvoient au soutien pédagogique. Ce tutorat en ligne offre ainsi un véritable accompagnement individualisé.</li> </ul>	
<b>Aménagements concernant les examens :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignements étant spécifiques à l'EAD, les épreuves ne sont pas mutualisées avec celles organisées pour les étudiants en formation présentielle. Elles nécessitent une organisation administrative spécifique et souvent lourde.</li> <li>- Certains étudiants résidants à l'étranger peuvent bénéficier d'une session délocalisée organisée en partenariat avec les consulats, ambassades, universités... de leur lieu de résidence.</li> </ul>	

\*\* Les Masters BEE/GEE et certaines unités d'enseignements de licences ne sont pas proposées en PO